

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 11

Buchbesprechung: A lire...

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le monde du travail

ALLO LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE

LA CONTRÔLEUSE DE LAIT

A l'heure où la cité s'éveille, les travailleurs de la nuit, comme ceux du petit matin, ont déjà contribué au bien-être ou à la sécurité de leurs concitoyens.

Le producteur de lait est du nombre, lui qui aux premières heures du jour, alimente cette chaîne qui, du pis au berlingot, assure le familial café au lait (... au lit quelquelors). Mais à l'heure où le citadin déguste son petit déjeuner, imagine-t-il le nombre de personnes déjà mises à contribution pour assurer la production et le transport de cette denrée vulnérable entre toutes et sait-il que le paysan a déjà reçu le premier visiteur de la journée ? Périodiquement, en effet, passe le contrôleur laitier dont le travail consiste en un scrupuleux constat de la quantité de lait produite par chaque vache, opération suivie d'un prélèvement qui permettra, en laboratoire, de contrôler la teneur en graisse et en protéines de la production laitière de l'étable.

QUAND LE CONTRÔLEUR EST... UNE CONTRÔLEUSE

A la campagne comme à la ville, le féminisme fait son chemin. Le canton de Vaud, compte, pour sa part, parmi ses nombreux contrôleurs laitiers, une douzaine de contrôleuses. Situation impensable il y a un demi-siècle alors qu'on se réservait jalousement entre hommes cette fonction, comme celle de secrétaire de syndicat d'élevage ou d'inspecteur du bétail.

Aujourd'hui, preuve des compétences féminines étant donnée, quelques femmes accèdent à ces postes. L'une d'elles, Mme M., contrôleur laitier depuis 1966, a bien voulu nous parler de cette activité para-agricole qui l'occupe plusieurs heures par semaine.

Elle est responsable du contrôle laitier de 19 étables représentant au total un cheptel de 250 têtes (animaux qu'elle différencie parfaitement les uns des autres et dont elle se rappelle les caractéristiques... et les noms. Une véritable mémoire de croupier!).

Le contrôleur laitier, institué par la Fédération suisse d'élevage, permet l'amélioration constante du cheptel. Il se fait dans chaque étable soumise au contrôle intégral une fois par mois, au cours d'une double visite: l'une lors de la traite du matin, l'autre, le soir. Et comme la présence du contrôleur est indispensable avant que ne commence la traite, cela suppose des levés matinaux.

SE LEVER AUX AURORES DIX-NEUF FOIS PAR MOIS

Le travail de Mme M. commence donc à 4 heures et demie ou 5 heures suivant l'importance du troupeau

et dure — à chaque visite — d'une à deux heures. Assistent à la traite, elle pèse la production de chaque vache au moyen d'un pese-lait contrôlé deux fois l'an. Plus elle prélève dans des tubes en plastique un échantillon de chaque lait (environ 5 cl). Dans ces tubes stériles se trouve une pastille à base de potassium qui prévient le caillage du lait. Ces prélèvements seront transmis dans les deux jours aux laboratoires de la Fédération suisse d'élevage à Zollikofen, accompagnés de fiches que Mme M. aura établies, portant le nom et le numéro de l'animal. Signalons en passant que chaque bête porte un numéro d'immatriculation à l'oreille, numéro qui se retrouve sur ses papiers et dans les registres du syndicat.

Les analyses entreprises en laboratoire permettront de déterminer la teneur en graisse des échantillons. Actuellement, de nouveaux essais analytiques calculent ainsi la valeur protéique du lait des jeunes bêtes.

Tous ces résultats sont communiqués aux secrétaires des syndicats d'élevage qui les enregistrent sur les certificats d'ascendance et de productivité (le « CAP » en jargon d'éleveur) que possède chaque bête.

CONTROLLER LE LAIT, POURQUOI ?

Le contrôleur laitier n'est pas obligatoire. Pourtant, malgré les frais qu'il entraîne pour les éleveurs, seulement deux exploitations du village de Mme M. ne s'y sont pas soumises.

D'une façon générale, chaque propriétaire préoccupé de la bonne marche de son exploitation et de la rentabilité de son étable le suit avec intérêt. Sans compter qu'au moment d'un marché, une bête inscrite au contrôle laitier bénéficie d'une plus-value.

Chaque bête est contrôlée une fois par mois pendant sa période de lactation. Officiellement, ce laps de temps est fixé à 305 jours. Et c'est le total des kilos de lait contrôlés qui permet de déterminer la production annuelle de l'animal. Là aussi, la valeur de l'animal augmente en même temps que sa production.

Quant au salaire de Mme M., il est celui des contrôleurs de la zone 02 (région de plaine d'accès facile). La rétribution varie donc selon les régions de 2 à 3 francs par bête contrôlée.

SAVOIR S'ORGANISER

La vie de Mme M. me fait penser à un horaire de chemin de fer, où tout est minuté pour ne manquer aucune correspondance. Ses engagements, tant familiaux que professionnels, s'imbriquent les uns dans les autres avec tant de précision qu'il reste peu de place pour la fantaisie. Mère de

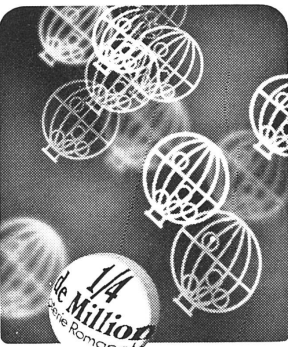
trois enfants, elle a 365 jours par an le souci de sa famille, 19 jours par mois celui du contrôle laitier et 6 jours par semaine celui du transport scolaire intercommunal qu'elle assume également. Plus les heures qu'elle consacre (j'allais écrire « à temps perdu... ») au secrétariat du syndicat d'élevage dont elle est responsable depuis une année.

Epouse d'un ancien exploitant, elle s'est toujours intéressée aux problèmes d'élevage et posa sa candidature lorsque le poste devint vacant, constatant qu'une contrôleuse, féminine à souhait, n'était pas pour déplaire aux éleveurs de la région.

Et depuis six ans qu'elle s'acquiesce de ce travail, elle a maintes fois prouvé qu'aussi bien qu'un homme, avec autant de minutie et de conscience, une femme pouvait remplir ce poste. Et avec une fidélité indéfectible, elle qui n'a jamais, en six ans, manqué un seul contrôle. Et cette année, pour la première fois, elle est parvenue, en jonglant avec les dates de ses visites d'étable, à s'octroyer une semaine de vacances...

Au matin de Noël, alors que nos couleurs de lait recevront à la laiterie la piécette de cuivre remise à tous les travailleurs du jour de la Nativité, Mme M. aura droit à quelques heures de repos. Pas d'étable ce jour-là sinon celle qu'en pensée Noël lui suggérera. Une étable sans contrôle laitier, où l'âne et le bœuf contemplant l'enfant Roi.

Yv. Bastardot.



Un départ francassant! pour le 14 janvier

le billet Fr. 10.-, le demi-billet Fr. 5.-

Loterie romande

Elle sera courtier en immeubles

Une coquette maisonnette d'Epalinges sur Lausanne. L'intérieur est gai, accueillant. Des bibelots originaux sur les meubles. Et tout autour de cette maison de Blanche-Neige, un parc-jardin où tout fleurit: du mètre carré de légumes variés à l'étrange fleur de la Passion.

— Milena Vonkotitch, vous êtes probablement l'un des premiers courtiers-femmes (pour ne pas dire « courtière », qui sonnerait si mal...) de Suisse.

— Je ne suis pas encore courtier, mais cela viendra. Pour l'instant, je me contente d'être collaboratrice dans une agence immobilière.

— Ce métier vous plaît-il ?

— S'il ne me plaisait pas, je ne le ferais pas !

Evidemment. Mais il semble qu'il faut au courtier cet esprit ouvert qui donne confiance. Mon interlocutrice

est particulièrement douée sur ce point. Elle a le regard vif et clair, la tenue décontractée, le geste sportif.

— Conseillerez-vous cette profession aux autres femmes ?

— Oui, mais pour autant qu'elles soient célibataires. Car ce métier ne peut pas être pratiqué par une femme mariée. Ou alors il faudrait que le mari de la femme-courtier exerce lui-même une profession indépendante. Car le courtier ne connaît pas de vie régulière. Il est toujours par monts et vaux. Les clients l'invitent, le retiennent. On le peut pas refuser.

— Vous êtes donc célibataire ?

Jeune célibataire...

— J'ai 26 ans.

— Et vous vivez seule dans cette maison ?

— Non. Avec une amie. Le loyer serait trop lourd pour moi toute seule.

— Mais vous gagnez bien, dans ce métier ?

A LIRE...

Les Pharaons - Numéro spécial sur C.-F. Ramuz (réd. 48 bis rue d'Orsel, Paris 18e).

Rédactrice en chef de « Les Pharaons », revue de poésie, Pierrette Micheloud vient de consacrer un numéro de sa revue à C.-F. Ramuz, pour le 25e anniversaire de la mort du poète et c'est sur le thème de Terre et Langage que, en regard d'un dessin inédit d'Augsbourg, elle nous livre une très belle méditation sur la Terre, notre première héritière et la façon qu'elle a de façonner les hommes de toutes sortes de nuances selon le coin de terre d'où ils tirent la vie. Diversité du poète aussi qui entend le chant de la Terre à travers son paysage familier, s'en échappe et le restitue par des mots qui font que les choses « sont les mêmes, et elles sont autrement ». Enfin il y a l'angoisse du poète coupé de ses liens profonds avec la terre, perdu dans un monde de mécanisation et de pollution, et sa souffrance.

Dans le sommaire, texte de Maurice Zermatten, Jean-Pierre Monnier, Ernest Dutout, Pierre Beausire, Simone Chevalier, Gilbert Trolliet, Daniel Simond. Et dix questions sur Ramuz auxquelles ont répondu M. Arland, Clarisse Francillon, Georges Piroué, P.-H. Simond, T. Stravinsky, Simone Rapin, Robert Sabatier, etc. Ce dialogue est d'un grand intérêt pour tous ceux qui ont lu et relu Ramuz. Est-il un poète régionaliste, un écrivain réaliste ? Un visionnaire ? Que penser de son style ? A qui le comparer ?

« Les Pharaons », une revue de grande tenue. S'y abonner est s'enrichir à coup sûr.



— On peut gagner passablement, en effet, mais sur l'argent gagné on paie 30 % d'impôt. Il faut donc travailler beaucoup pour arriver à un salaire normal.

— En quoi consiste exactement votre travail ?

— Je vais en voiture chercher mandat auprès des vendeurs éventuels pour obtenir l'exclusivité pour la maison à vendre. Mais pour trouver des vendeurs, il faut faire le tour des syndicats et des municipalités.

— Et vous n'êtes pas suisse, n'est-ce pas ?

— Je suis italienne.

— Pensez-vous rester en Suisse malgré tout ?

— Certainement.

— En tout cas, vous devez avoir ici beaucoup d'amis...

— Pas tant que cela ! Vous savez, les Suisses qui ne sont pas de l'étranger ou qui n'ont pas « vu du pays » n'ont, semble-t-il, rien à nous dire si ce ne sont leurs aventures de service militaire. Il leur manque, je crois, cette maturité que donne l'étranger. D'ailleurs, remarquez que tous les Suisses qui sont à la tête d'une « grosse boîte » ont voyagé ou vécu à l'étranger... Il est vrai qu'à part ça, j'aime beaucoup cet Epalinges où je demeure. Les gens y sont intéressants. Ce sont des artistes, des écrivains. Il régnait ici une ambiance sympathique de vrai village. A Lausanne il n'y a pas ce contact entre les habitants. A Epalinges, la mentalité est tout autre. Les gens sont aimables, sociables, serviables. Il est vrai que, pour la plupart, ce sont des étrangers... Mais vous avez dans votre pays des personnalités charmantes, comme Géa Augsborg, par exemple, que j'admire particulièrement. Il en faudrait beaucoup, des gens comme ça... Dans ma clientèle, je rencontre aussi des personnages très intéressants, même sortant d'un milieu moyen. Ils sont attachants par leur franchise et dans leur façon de s'exprimer.

— En somme, vous avez fait toutes vos études à Lausanne ?

— Certes. Et j'ai eu des maîtres admirables, comme, par exemple, le professeur Alexis Chevalley, Mlle Lisette Badoux, et Mme Hoesch, qui m'ont marqué pour toute la vie et avec qui j'ai gardé d'excellents contacts. Avant de faire mon métier actuel, j'avais d'ailleurs commencé un cours de professeur. J'ai même donné des leçons de sténo-dactylographie.

— Mais vous ne regrettez rien ?

— Je ne regrette qu'une seule chose : étant étrangère, je n'ai pas le droit de voter. Moi qui m'intéresse passionnément à la politique, j'en suis vraiment désolée. Je trouve d'ailleurs que chaque femme devrait avoir à cœur de suivre la vie politique de son pays. Il y en a encore trop qui s'en désintéressent...

J. T.

L'agent immobilier (au féminin)

L'agent immobilier est l'intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur d'immeubles

APTITUDES REQUISES

Bonne moralité. Certificat de non-poursuites. Attestation du juge de paix du cercle du lieu de domicile certifiant que la candidate n'est pas un interdit de droit civil et civique, et qu'elle n'est pas sous tutelle. Bonne culture générale. Très bon contact avec la clientèle.

Formation nécessaire préalable : Formation secondaire souhaitée.

Age minimum : 18 ans.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Avant de devenir courtier, il faut compter deux ans de travail dans la branche, comme secrétaire ou autre. Le patron demande alors au Département de justice et police l'inscription de la candidate en qualité de collaboratrice. Mais avant de lui octroyer le droit d'être inscrite au tableau des collaborateurs ou comme stagiaire (deux ans de stage), on fait une enquête sur elle. Elle apprend alors à estimer une maison, à contacter la clientèle en disant des choses sensées. On lui inculque aussi beaucoup de bases légales et des notions de droit. A cela s'ajoutent les cours de gestion, de comptabilité, de gestion de fonds et d'estimation d'immeubles. Après les cours à l'École des métiers a lieu l'examen cantonal de courtier en immeubles et en fonds de commerce qui, réussi, donne droit à une patente fédérale de courtier en immeubles. Toutefois elle-ci n'est pas reconnue dans le canton de Vaud, par exemple. Il s'agit donc de se présenter à un nouvel examen cantonal qui, lui, vous octroie une patente cantonale sans laquelle vous ne pouvez pas travailler librement dans le canton de Vaud.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : On manque de courtiers patentés, mais la demande n'est pas très élevée, vu qu'il y a de nombreux privés qui font des affaires immobilières sans être patentés.

Perspectives d'avenir : L'agent immobilier peut s'installer pour son propre compte en ouvrant une agence, ou alors travailler pour une autre agence.

Syndicat défendant la profession : Dans le canton de Vaud, par exemple, Chambre vaudoise immobilière. A Genève, Chambre genevoise immobilière.

L'offre : Une profession toute neuve pour les femmes de tête. Un métier passionnant pour celles qui aiment la nature et le contact avec les clients et qui savent aisément définir si une maison est bien située ou bon marché par rapport à une autre.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : Libre. Il n'y a que les collaboratrices qui ont un horaire fixe.

Vacances : Trois semaines de congé par an.

Salaire : 1400 francs environ comme collaboratrice (le chiffre dépend des agences), plus participation aux bénéfices et avec frais de voiture remboursés.

Avantages sociaux : Dépendent du contrat de travail. En général, assurance contre les accidents professionnels.